



RÈGLEMENT DE L'OMNIUM ROMAND DE CYCLOCROSS SAISON 2026-2027

1. CALENDRIER

LA SAISON 2026-2027 DE L'OMNIUM ROMAND DE CYCLOCROSS (ORC) SE DISPUTE EN 8 MANCHES :

ORC1	Samedi 03.10.2026	Les Diablerets (VD) <i>Cyclocross Les Diablerets</i>	VTT club & Office du Tourisme
ORC2	Samedi 17.10.2026	Corbières (FR) <i>Cyclocross Ride for Life</i> <i>Championnats romands & cantonaux</i>	Ride For Life et en faveur de l'ARFEC
ORC3	Samedi 24.10.2026	Aigle (VD) <i>Cyclocross Eagle</i>	Cyclophile Aigle
ORC4	Dimanche 08.11.2026	Rennaz (VD) <i>Cyclocross de Rennaz</i>	Montreux Rennaz Cyclisme
ORC5	Samedi 14.11.2026	Complexe sportif de la Saussaz – Chailly-sur-Montreux (VD) <i>Cyclocross de la Riviera</i>	Vélo Club Vevey
ORC6	Samedi 21.11.2026	Martigny (VS) <i>Cyclocross de Martigny</i>	Crossroad Kids Bike Club
ORC7	Samedi 28.11.2026	Porrentruy (JU) <i>Cyclocross Princes des Évêque</i>	Club Cycliste Les Vouivres
ORC8	Dimanche 06.12.2026	Bramois (VS) <i>Manche Finale</i>	Cyclophile Sédunois
Remise des prix	Samedi 16 janvier 2027	Repas de clôture et remise des prix du classement général	Association Romande de Cyclocross (ARC)

2. CATÉGORIES

L'Omnium Romand de Cyclocross est ouvert à toutes les coureurs et coureuses licenciés et non licenciés des catégories hommes (élites et amateurs), masters et toutes les jeunes catégories de U9 à U19 filles & garçons.

Ainsi que la catégorie « Les Petits et Petites Cracks », course gratuite réservée aux plus jeunes permettent aux enfants de s'initier au vélo.

Lors des championnats romands et cantonaux, seuls les coureurs et coureuses licenciés annuels peuvent se voir décerner le titre de champion·ne romand·e et/ou de champion·ne cantonal·e (cf. détails à l'article 11 ci-après).

En application du règlement international et national, les participant·es s'inscriront à l'Omnium Romand de Cyclocross 2026-2027 dans la catégorie qui sera la leur au **1^{er} janvier 2027, soit :**

Catégorie	Année de naissance
Les Petits et Petites Cracks	2021 et plus jeunes
U9 Filles / U9 Garçons	2020-2019
U11 Filles / U11 Garçons	2018-2017
U13 Filles / U13 Garçons	2016-2015
U15 Filles / U15 Garçons	2014-2013
U17 Filles / U17 Garçons	2012-2011
U19 Filles / U19 Garçons	2010-2009
Dames (amateurs, élites, masters)	2008 et plus âgées
Hommes (amateurs, élites)	2008-1998
Masters 1	1997-1988
Masters 2*	1987-1978
Masters 3	1977-1968
Masters 4	1967 et plus âgés

***Masters 2**, une dérogation avant la saison peut être accordée par l'Association Romande de cyclocross afin de pouvoir courir en catégorie Masters 1 **pour l'entier de la saison** sous réserve d'acceptation par le comité de l'Association Romande de Cyclocross.

Prière de nous écrire à omniumromandcx@gmail.com

3. FINANCES D'INSCRIPTION

Par manche :

Les Petits et Petites Cracks	Gratuit
U9 Filles / U9 Garçons	CHF 10
U11 Filles / U11 Garçons	CHF 10
U13 Filles / U13 Garçons	CHF 10
U15 Filles / U15 Garçons	CHF 10
U17 Filles / U17 Garçons	CHF 15
U19 Juniors Hommes	CHF 20
Dames	CHF 20
Hommes	CHF 25
Hommes, Masters 1-2-3-4	CHF 25

Passeport pour les 8 manches : Rabais de 10% + un prix souvenir offert au repas de clôture et remise des prix le samedi 16.01.2027

4. INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le site mso.swiss jusqu'au mercredi à minuit précédant la course.

Les inscriptions sur place sont possibles jusqu'à 1 h avant la course et **sont majorées de CHF 10.**

Les inscriptions sur place pour la catégorie des **Petits et Petites Cracks** restent gratuites.

5. RECONNAISSANCE DU PARCOURS

La reconnaissance du parcours peut s'effectuer avant le début des courses ou entre deux courses (une plage horaire est en principe prévue).

Tout·es coureurs ou coureuses qui ne respecteraient pas cette règle sera placé·es en dernière ligne sur la grille de départ.

6. ORDRE DE DÉPART + APPEL

COURSE 1

Les catégories U9, U11, partent avec un intervalle de 10 secondes

La mise en grille se fera **sur appel**, dans l'ordre suivant :

1. U11 Garçons
2. U11 Filles
3. U9 Garçons
4. U9 Filles

La place sur la ligne de départ est déterminée par le classement général provisoire. Pour la première manche, c'est la date d'inscription qui sera prise en compte.

Un classement séparé sera établi pour chaque catégorie.

La course des 4 catégories se termine lorsque le premier ou la première concurrent e toutes catégories confondues franchit la ligne d'arrivée.

COURSE 2 :

Les catégories U15, U13, partent avec un intervalle de 10 secondes

La mise en grille se fera **sur appel**, dans l'ordre suivant :

1. U15 Garçons
2. U15 Filles
3. U13 Garçons
4. U13 Filles

La place sur la ligne de départ est déterminée par le classement général provisoire. Pour la première manche, c'est la date d'inscription qui sera prise en compte.

Un classement séparé sera établi pour chaque catégorie.

La course des 4 catégories se termine lorsque le premier ou la première concurrent e toutes catégories confondues franchit la ligne d'arrivée.

COURSE 3 :

Départ 1 : Uniquement les U17 Garçons

Départ 2 : **"ORC WOMEN'S CUP"**, partent 2 minutes après les U17 Garçons

La course se termine lorsque le premier ou la première concurrent e de toutes catégories confondues franchit la ligne d'arrivée.

"ORC WOMEN'S CUP" comprend les catégories suivantes ; U17/ U19 Filles & Dames.

La place sur la ligne de départ est déterminée par le classement général provisoire. Pour la première manche, c'est la date d'inscription qui sera prise en compte.

COURSE 4 :

LES PETITES ET PETITS CRACKS

Aucun appel ni placement prioritaire.

COURSE 5 :

U19 JUNIORS, HOMMES, MASTERS 1

Aucun appel ni placement prioritaire. L'ARC demande à tous les participants de faire preuve de fair-play au moment de se placer sur la ligne, en tenant compte de son niveau et de celui de ses concurrents.

COURSE 6 :

MASTERS 2, MASTERS 3, MASTERS 4

Aucun appel ni placement prioritaire. L'ARC demande à tous les participants de faire preuve de fair-play au moment de se placer sur la ligne, en tenant compte de son niveau et de celui de ses concurrents.

7. DURÉE DES COURSES

Les Petits et Petites Cracks	environ 500 m
U9 Filles, U9 Garçons	12 - 15 minutes (parcours réduit)
U11 Filles, U11 Garçons	12 - 15 minutes (parcours réduit)
U13 Filles, U13 Garçons	20 minutes (parcours réduit)
U15 Filles, U15 Garçons	20 minutes (parcours réduit)
U17 Filles, U17 Garçons	35 minutes
U19 filles, Dames "ORC WOMEN'S CUP"	35 minutes
U19 Juniors Hommes, Hommes, Masters 1	50 minutes
Masters 2, Masters 3, Masters 4	45 minutes

Le nombre de tours est fixé par le jury de course du chronométrage sur la base du temps au 2^{ème} tour.

La course est terminée lorsque le ou la vainqueur·e a *scratch* (toutes catégories d'un même départ confondues) franchit la ligne d'arrivée.

8. REMISE DES PRIX

La remise des prix s'effectuera directement après chaque course. Les coureurs et coureuses concernés sont priés de rester à proximité de la zone d'arrivée.

Catégorie	Rang	Prix
Les Petits et Petites Cracks	min. 3 premier·ères	Prix souvenir pour toutes fourni par l'ARC
U9 Filles U9 Garçons	min. 3 premier·ères	Prix souvenir pour toutes fourni par l'ARC
U11 Filles U11 Garçons	min. 3 premier·ères	Prix souvenir pour toutes fourni par l'ARC

U13 Filles U13 Garçons	min. 3 premier·ères	Prix en nature remis par l'organisateur
U15 Filles U15 Garçons	min. 3 premier·ères	Prix en nature remis par l'organisateur
U17 Filles U17 Garçons	min. 3 premier·ères	Prix en espèce fournis par l'ARC Prix en nature remis par l'organisateur
U19 Filles U19 Garçons	min. 3 premiers	Prix en espèce fourni par l'ARC Prix en nature remis par l'organisateur
Dames	min. 3 premières	Prix en nature remis par l'organisateur
Hommes	min. 3 premiers	Prix en nature remis par l'organisateur
Masters 1	min. 3 premiers	Prix en nature remis par l'organisateur
Masters 2	min. 3 premiers	Prix en nature remis par l'organisateur
Masters 3	min. 3 premiers	Prix en nature remis par l'organisateur
Masters 4	min. 3 premiers	Prix en nature remis par l'organisateur

La présence du coureur ou de la coureuse est obligatoire pour recevoir son prix.

9. CLASSEMENT GÉNÉRAL

Un classement général sera établi pour toutes les catégories (cf. chiffre 2 ci-dessus)

Toutes les manches seront prises en compte pour le classement général.

Le barème de points est le suivant :

Rang	1 ^{er}	2 ^{èm} e	3 ^{èm} e	4 ^{èm} e	5 ^{èm} e	6 ^{èm} e	7 ^{èm} e	8 ^{ème}	9	Abandon	Non- partant
Points	50	45	42	40	38	37	36	35	-1 pt/place	1	0

En cas d'égalité, le classement lors de la dernière manche sera déterminant.

10. PRIX POUR LE CLASSEMENT GÉNÉRAL

Les 4 premières et les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés par l'ARC + les 4 premières de l'ORC WOMEN CUP.

“ORC WOMEN'S CUP” est un classement général « scratch » qui sera disponible sur MSO, la remise des prix et podium de ce classement se fera uniquement au repas de clôture. Il s'agit des catégories suivantes ; U17, U19 Filles, Dames.

La place sur la ligne de départ est déterminée par le classement général provisoire. Pour la première manche, c'est la date d'inscription qui sera prise en compte.

11. CLASSEMENT JEUNESSE

Un classement Jeunesse (catégories U9 à U19) est établi et récompense les 3 clubs ayant eu la plus grande participation à toutes les manches de l'Omnium (un.e participant.e donne un point comptabilisé au classement).

12. CHAMPIONNATS ROMANDS & CANTONAUX

L'ARC renvoie aux informations officielles de la Conférence des présidents cantonaux.

Le règlement détaillé est disponible sur cyclismeromand.ch.

Les champion·nes peuvent porter le maillot de champion·ne cantonal·e lors des manches suivantes de l'ORC de la saison en cours et durant la saison suivante jusqu'au prochain championnat, pour autant qu'ils et elles continuent de courir dans la même catégorie.

13. MATÉRIEL AUTORISÉ

Tout type de vélo (avec ou sans pédales) est admis pour la catégorie des Petits et Petits Cracks.

Les VTT sont admis pour les catégories U9, U11, U13, U15.

Les U9, U11, U13 et U15 peuvent changer de roues, mais pas de vélo.

Pour les catégories U17 filles et garçons, dames, U19 hommes, hommes et masters, la largeur de pneus maximale autorisée est de 33 mm.

Les vélos de gravel sont acceptés pour autant que la largeur des pneus **n'excède pas 33 mm.**

14. ASSURANCE

Chaque coureuse et coureur doit être au bénéfice d'une assurance RC et accidents couvrant les compétitions sportives.

15. AUTRE RÈGLEMENTS APPLICABLES

Pour tous les cas non prévus dans le présent règlement, il sera fait référence aux règlements de Swiss Cycling et de l'UCI.

Veillez également prendre connaissance des informations publiées par les organisateurs et du programme de courses